

Programme formation en présentiel

Formation CléA

Socle de connaissances et de compétences professionnelles

Domaine n°7 Maitriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Réf : PRO-CLEA

Éligible au CPF code : 201

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Appliquer un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité
- Pratiquer les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques
- Appliquer les gestes de premier secours
- Agir pour la préservation de l'environnement et les économies d'énergie

Public visé : Toute personne (salarié ou demandeur d'emploi) souhaitant attester d'un premier niveau de compétences professionnelles et souhaitant favoriser son employabilité et/ou son accès à la formation professionnelle.

Prérequis : Cette formation nécessite de savoir lire et écrire, et d'avoir une pratique quotidienne du français.

Programme de la formation :

Appliquer un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité

- Expliquer les consignes et pictogrammes de sécurité
- Appliquer un règlement, une procédure en matière d'hygiène, de sécurité, de qualité et d'environnement

Pratiquer les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques

- Appliquer les automatismes gestuels du métier
- Adapter ses gestes et postures aux différentes situations afin d'éviter les douleurs et de ménager son corps

- Adapter son équipement en fonction des règles transmises
- Distinguer et appliquer les règles de déplacement de charges
- Identifier un dysfonctionnement dans son périmètre d'activité ainsi que les risques associés s'il y a lieu
- Détecter et rapporter un dysfonctionnement et les risques constatés

Appliquer les gestes de premier secours

- Appliquer les gestes de premiers secours
- Adapter sa réaction à une situation dangereuse
- Identifier le bon interlocuteur à alerter selon les situations les plus courantes

IPRES - Direction Nationale

Immeuble « Le Grandclément » - 113 rue du 1^{er} mars 1943 -
69100 VILLEURBANNE

SIRET 321 376 089 000 25



Agir pour la préservation de l'environnement et les économies d'énergie

- Appliquer les règles de gestion des déchets et de recyclage
- Reconnaître une utilisation optimale des installations et des équipements en termes d'économie d'énergie

- Adapter les produits d'usage courant (papeterie, entretien...).
- Proposer des actions de nature à favoriser le développement durable

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens pédagogiques : Un ensemble de documents théoriques est remis au stagiaire (aide-mémoire, support de cours, etc.), et des exercices et mises en situation (jeux de rôles) permettent une application ludique.

Moyens techniques : Salle équipée avec un ordinateur par stagiaire, scanner, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur, etc.

Moyens d'encadrement : Formatrice titulaire d'un Master 2 et du D.U de formateur, 2 ans d'expérience

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution : Feuilles de présences signées des stagiaires et du formateur par demi-journée ; attestation individuelle d'entrée et de fin en formation.

Appréciation des résultats :

Évaluations formatives tout au long du parcours de formation : entretiens, exercices et mises en situation,

Évaluation sommative : résultat de l'évaluation CléA,

Évaluation de la formation : questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Organisation et fonctionnement de la formation :

Durée de la formation : Établie après un positionnement et un entretien avec le bénéficiaire et le donneur d'ordre. En moyenne 2 jours, soit 12h00.

Horaires : Horaires de formation définis avec le client. Par défaut : 9h00-12h00/13h30-16h30.

Rythme : Définis avec le client, en « continu » ou « en discontinu ».

Mode d'organisation pédagogique : en présentiel inter ou intra entreprises

Lieu de formation : En centre de formation ou sur site entreprise.

Date : En entrée et sortie permanente. Chaque participant établit son propre planning de formation. Pour les formations collectives, le calendrier est à définir avec le client